

*Institutions financières*

des séances du comité en décembre, M. Bill McWhinney, président suppléant de l'ACDI m'a communiqué d'intéressantes informations qui méritent à mon avis d'être citées au compte rendu. J'ai ainsi appris que le Canada pouvait espérer récupérer 66 p. 100 des sommes qu'il versait aux institutions financières internationales. Selon les dernières données disponibles, le Canada a reçu quelque 930.4 millions, sous forme d'achats, et ses cotisations s'étaient élevées à 1.4 milliard.

J'aurais aussi à communiquer aux députés d'autres renseignements qui concernent les autres avantages commerciaux dont ont bénéficié de nombreuses firmes qui avaient répondu à des appels d'offre lancés par des institutions financières internationales. Je veux parler notamment de l'étude effectuée par la Banque asiatique de développement, qui confirme que même si les offres des entreprises canadiennes restent relativement peu nombreuses, elles sont généralement retenues. Ce qui est plus important, c'est que l'on s'efforce continuellement de susciter l'intérêt des sociétés canadiennes et de les sensibiliser de plus en plus aux projets financés par les institutions financières internationales grâce à une série de conférences, de causeries et de tournées publicitaires organisées à travers le pays par les institutions financières internationales grâce à une série de conférences, de causeries et de tournées publicitaires organisées à travers le pays par les responsables des achats de ces institutions.

La Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement et la Banque inter-américaine de développement ont toutes effectué des tournées depuis 18 mois. Les sociétés canadiennes désireuses d'obtenir des contrats d'exportation, notamment celles qui sont financées par les IFI, peuvent également obtenir une aide financière.

C'est pourquoi nous constatons des progrès au niveau des achats effectués par les entreprises canadiennes, même s'ils sont toujours insuffisants, à mon avis. J'exhorte le gouvernement à faire davantage pour aider les entreprises canadiennes à conclure ces contrats et à s'assurer la part d'affaires qui leur revient étant donné le niveau de l'aide et des contributions offertes par notre pays, sous forme de prêts et de subventions aux institutions multilatérales. Si nous voulons jouer un rôle plus important, comme le rapport Brandt et de nombreuses études d'experts nous l'ont demandé, nous devrions nous assurer que les Canadiens, et surtout les entreprises canadiennes, reçoivent leur juste part des avantages qui favoriseront le développement dans le monde entier. Ce sera possible lorsque nous admettrons la nécessité d'accroître le financement international pour sortir les pays de leur endettement lorsque nous admettrons la nécessité de doubler les fonds de base du FMI et de la Banque mondiale et d'accroître les installations, pour permettre aux régions du monde susceptibles de se développer mais endettées jusqu'au cou d'avoir accès à une plus grosse partie des liquidités mondiales.

● (1220)

*[Français]*

**M. Maurice Dupras (Labelle):** Monsieur le Président, je tenais à participer au débat sur le projet de loi C-130 pour plusieurs raisons. La plus importante c'est mon implication dans le domaine du développement international et l'étude que nous avons conduite, moi et mes collègues, sur tous les aspects

de nos relations avec les pays de l'Amérique latine et des Antilles.

Monsieur le Président, une autre raison pour laquelle je tenais à participer à ce débat c'est la question de la sélectivité ou de l'étude des projets d'emprunts présentés par divers pays. Ce que je veux dire, monsieur le Président, c'est que je déplore le fait que les responsables des divers pays qui souscrivent aux institutions financières internationales ne sont pas les ministres responsables. Les politiciens ne sont pas suffisamment impliqués dans la sélection et dans l'évaluation des projets d'emprunts. Bien souvent, nous nous retrouvons, dont le Canada, dans une situation où une des institutions auxquelles nous souscrivons engage un prêt à un pays qui ne respecte pas suffisamment, ou selon notre évaluation des choses, les droits de la personne. Et on voit fréquemment, des fonds canadiens engagés dans ces institutions internationales servir à aider des pays qui ne sont pas nécessairement des pays que nous devrions aider, et je trouve qu'il est malheureux que le politicien, que ce soit le ministre des Finances du Canada (M. Lalonde) ou le ministre des Affaires extérieures (M. MacEachen), soit impliqué directement dans la sélection et dans l'évaluation des projets d'emprunts qui nous sont présentés par l'entremise de ces institutions financières.

*[Traduction]*

En outre, cette mesure législative assure la continuité de l'aide financière accordée par le Canada à divers établissements financiers internationaux qui jouent un rôle vital pour le développement des pays du tiers monde. Mon prédécesseur et ami, le député d'Edmonton-Sud (M. Roche), a énuméré ces institutions. Je ne vais donc pas répéter. Je suis persuadé que la grande majorité des députés comprennent et mesurent toute l'importance que revêt le développement international et la gravité de la crise qui frappe les pays du tiers monde et leurs habitants du fait de la récession économique actuelle. Le Mexique, pour ne citer qu'un exemple, doit procéder à des ajustements internes qui sont à la fois difficiles et graves à cause de sa balance des paiements déficitaire.

Je suis également convaincu que la plupart des députés comprennent désormais qu'il y a de l'intérêt même du Canada, comme il est d'ailleurs de notre devoir de maintenir fermement notre engagement à développer et à améliorer les relations Nord-Sud. Certaines personnalités marquantes du monde des affaires—il y a lieu de le signaler—insistent de plus en plus sur l'importance de ces relations. Ainsi, M. William Mulholland, président de la Banque de Montréal, déclarait récemment qu'il fallait considérer «les prêts consentis aux pays en voie de développement comme des investissements qui assureront la stabilité future des échanges entre les pays du monde entier.»

Ce qu'il faut dire en premier lieu de ces institutions financières, c'est qu'elles ne sont pas là pour jeter l'argent par les fenêtres. Soumises à une gestion rigoureuse, elles s'occupent surtout d'accorder des prêts aux pays du Tiers Monde. Au fil des ans, elles n'ont guère éprouvé de difficultés à se faire rembourser, ce qui fait que les banques réussissent à emprunter aux conditions les plus avantageuses.

Par ailleurs, les banques régionales de développement, tout comme la Banque mondiale, disposent de réserves spéciales, de sorte qu'elles peuvent prêter, comme qui dirait «par la petite porte» aux pays les plus pauvres à des taux inférieurs aux taux commerciaux. Par ce moyen et dans le choix de leurs projets,